



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Au-fil-des-jours,986>

Actualité

Au fil des jours

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1998 à 2009 - Année 2002 - N° 1027 - décembre 2002 -

Date de mise en ligne : lundi 27 novembre 2006

Date de parution : décembre 2002

Description :

De la fin des 35 heures à la réforme des retraites, les "modernes" ne sont pas pour le progrès social...

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

La fin des 35 heures

Lors de sa campagne présidentielle, Jacques Chirac s'était engagé à « rendre toute leur place au travail et au mérite, en dépassant l'horizon de l'assistance », dans son programme figurait la promesse d'un "assouplissement" des 35 heures, celle de « permettre à ceux qui veulent travailler plus de gagner plus » et il ajoutait que « l'horaire légal sera maintenu à 35 heures mais l'État cessera de choisir à la place des Français ». François Fillon, ministre des affaires sociales, s'est bien acquitté de la mission : dans la loi qu'il a présentée au Parlement le mot "argent" ou son équivalent remplace celui de "temps" ou de "repos". Le compte épargne-temps, institué par la loi Aubry, pourra être liquidé en argent et non plus en jours de congé et les heures supplémentaires au delà des 35 heures feront obligatoirement l'objet d'une compensation salariale et non plus d'une récupération en repos [\[1\]](#).

Ce choix de vocabulaire n'est pas innocent : en faisant intervenir l'argent au lieu du repos ou du congé, la droite cherche à redonner à l'économie la primauté sur l'être. Elle veut à tout prix empêcher la désacralisation du travail.

Retraites encore

Lors des assises des "libertés locales" (à Poitiers le 9 novembre), le Premier ministre a déclaré « qu'il souhaitait se réorienter progressivement sur les dossiers sociaux, notamment celui des retraites ». Pressé par une partie de la majorité impatiente de voir engager des réformes en matière économique et sociale, J-P Raffarin indique qu'il se saisira personnellement de ce dossier (les retraites) tout en précisant que le ministre des affaires sociales, François Fillon, reste le "maître d'ouvrage" de la réforme à venir. Il a précisé le calendrier qui verra se succéder, au début de 2003, « une phase d'explication et de pédagogie », puis en février, une « phase de concertation avec les partenaires sociaux » avant « la phase législative du printemps ». Expliquant que son travail consistera notamment à évaluer « les efforts que le pays est prêt à consentir » et les « limites à ne pas dépasser », il a ajouté : « une bonne réforme est une réforme qui choisit les paramètres que veulent les Français », sous-entendant qu'il pourrait recourir au référendum en cas de blocage [\[2\]](#).

Vous aurez sans doute remarqué que les grands médias sont en avance sur le planning du Premier ministre : pas un jour ne se passe sans qu'ils ne nous parlent de l'inéluctable réforme des retraites, de l'équité entre les divers régimes, de la nécessité d'augmenter la durée des cotisations, etc.

Il faut dire que les ultra-libéraux de l'UMP maintiennent la pression sur Raffarin. Toujours à propos des retraites. François d'Aubert dit qu'« il faut aller vite », Hervé Novelli veut sans délai « faire entendre la voix du bon sens » et pour lui la future réforme des retraites devra mettre en oeuvre les principes « d'équité, de transparence et de solidarité », mais il précise « solidarité envers les artisans, les commerçants et les agriculteurs qui sont les sacrifiés de la retraite ». Pour d'Aubert, comme pour Novelli, il faut mettre en place un dispositif de fonds de pension. À croire qu'ils ne sont pas au courant des problèmes des salariés américains ni des avatars de la Bourse ! Le plus excité du lot est encore Pierre Lellouche [\[3\]](#) qui n'hésite pas à déclarer : « Si ça cogne, il faudra passer devant le peuple, car c'est lui qui paie ». Il se dit « scandalisé par le fait que quelqu'un qui est fonctionnaire peut, en plus, (??? !!!) se payer une retraite complémentaire aux frais du contribuable ». « C'est, dit-il, une violation d'un principe fondamental de la République : l'équité ».

D'accord pour l'équité, mais le progrès social a toujours consisté à s'aligner sur le régime le plus favorable. Alors

revenons pour tout le monde aux 37,5 ans de cotisations et à une pension égale à 75% du dernier salaire perçu. Chiche, Messieurs les modernes de l'UMP !

Débats au PS

Le PS cherche à se constituer une "base populaire", celle qui lui a fait défaut lors des dernières élections. Aussi multiplie-t-il "observatoires", "tables rondes" ou encore "journées de mobilisation" sur divers thèmes. C'est ainsi qu'une journée de mobilisation pour défendre les lois Aubry s'est tenue le 9 novembre au siège du parti, rue de Solférino. Elle a réuni quelque 70 ou 80 militants, salariés du privé et syndicalistes pour qui les 35 heures, « en dépit de quelques défauts », doivent être défendues. À côté de quelques réflexions acides du type : « même le fabiusien de base ne remet pas en cause le principe même de ces lois » ou encore, « ce n'est pas le socialisme de production à la sauce Strauss-Kahn qui va arranger les choses », la majorité du PS garde encore les idées passéistes sur "la valeur du travail". On croirait entendre la droite. Une lueur d'espoir cependant : parmi les militants présents figuraient des représentants du club Utopia qui commencent à tenir un discours nouveau. Son délégué général, Vincent Bernard expliquait : « Le travail comme idéal de société, c'est se résigner à la situation actuelle. Il ne doit pas être le seul facteur d'accès aux revenus ou à la protection sociale. Nous voulons aller plus loin, vers la semaine de quatre jours... » Il faut souhaiter que les militants d'Utopia arrivent à se faire entendre lors de la table ronde sur la "société du travail" prévue le 20 novembre et lors de la "grande journée de l'emploi" qui devrait se tenir le 17 janvier en présence de François Hollande.

[1] Le Monde, 27/09/02.

[2] Le Monde, 13/11/02.

[3] Voir "Intoxication" dans GR 1026 octobre 2002, page 2.